

Les syndicats CFDT de la CENTRALE et de l'INSEE , CGT de la CENTRALE et de l'INSEE, CGT-FO de l'INSEE, UGA-CGC de l'INSEE, et SUD de la CENTRALE et de l'INSEE.

FUSION SESSI - INSEE

Audience intersyndicale du 24 juin 2008 avec la SG de l'INSEE

Présents:

- pour l'INSEE :
 - Mme Virginie MADELIN, Secrétaire Générale,
 - M Etienne TRAYNARD, responsable des ressources humaines;
 - les syndicats CFDT, CGT-FO, SUD et UGA-CGC
- pour le SESSI :
 - Laurence BRET, chef de mission de la MAG à Montreuil ;
 - les syndicats CFDT et SUD

La problématique de la fusion SESSI-INSEE (missions, moyens, impact sur les personnels, leurs conditions de travail, les déménagements envisagés, ...) a été très clairement posée par l'ensemble des organisations syndicales.

En préambule, la Secrétaire Générale de l'INSEE a déclaré qu'elle n'était pas là pour dire qu'il ne fallait pas s'inquiéter et que tout allait bien. Elle comprend la légitime inquiétude des personnels s'agissant de leur travail, de leur rémunération et de leur situation personnelle. Elle constate le côté « orthogonal » des deux organigrammes de la DES et du SESSI. Cette fusion a également des conséquences sur les deux projets FUSAIN et RESANE. **Elle demande que soit maintenue une production de statistiques d'entreprises de qualité.** Elle précise que, si c'est nécessaire, elle se déplacera à Montreuil et à Caen courant septembre.

Elle précise bien que c'est l'INSEE qui décidera in fine.

Les OS ont pris acte de cette première prise de contact, et de la venue des auditeurs. Elles ont rappelé que la concertation devait associer les agents en amont des décisions, et qu'elles n'acteraient rien sans ce passage obligé. Elles ont demandé la communication de la lettre de mission, des comptes-rendus de COPIL, la création d'un comité de suivi ainsi que la tenue d'une réunion officielle ad hoc réunissant toutes les parties concernées (INSEE/DGE/SESSI, administration/syndicats).

QUESTIONS	REPONSES
Statut des agents	La position administrative des agents d'administration centrale en poste au SESSI est une PNA (position normale d'activité) dans le cadre d'une délégation de gestion, ce qui équivaut à une affectation à l'INSEE avec garantie du statut et du salaire d'administration centrale. Les syndicats ont émis quelques doutes sur la possibilité d'utiliser la délégation de gestion s'agissant d'agents qui seront de facto dans la même direction. Ils ont rappelé ce qui est pratiqué couramment jusqu'à présent dans ce type de situation : soit affectation en position normale d'activité (les agents resteraient gérés par la DPAEP) soit détachement. L'expertise précise reste donc à mener.
Situation budgétaire	Le BOP SESSI (budget opérationnel de programme) est maintenu en 2009, y compris les emplois liés au service des « Etudes et diffusion » dont une partie doit rejoindre la future DGES. L'INSEE évoluant dans le cadre de contrats pluriannuels de performance, le SESSI sera intégré dans le contrat 2010/2011. <i>(ndlr : il sera intéressant de se faire communiquer les plafonds d'emploi et ETP...)</i>
Situation du Centre d'enquêtes de Caen	Maintien de l'implantation du SESSI à Caen sur le moyen terme ; la Secrétaire Générale ne peut pas s'engager sur le long terme.

Implantation de l'atelier « impression routage » à Caen	<p>La Secrétaire Générale confirme son implantation levant ainsi les inquiétudes manifestées par les OS de Caen ; L. BRET indique le calendrier suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • juillet-août : désamiantage du sous-sol • septembre : travaux d'implantation de l'atelier <p><i>(ndlr : Cette vision optimiste contredit les faits constatés de visu sur le site, des retards accumulés : veut-on mettre les agents au pied du mur pour aboutir de facto à la suppression de cette fonction ? Déjà, le passage au tout internet pour l'EAP est annoncé).</i></p>
COPIL INSEE-DGE-SESSI	<p>La Secrétaire Générale a cité les membres du comité de pilotage qui sont : Jean-Philippe COTIS, président, Yves ROBIN, Laurence BRET, Sophie MORIN, Jean-Marc BEGHIN, les 3 auditeurs et elle-même. La première réunion (fin du mois de juin ?) aura notamment pour tâche de cadrer la mission et de valider la lettre</p> <p>La Secrétaire Générale reconnaît la nécessité de créer un comité de suivi ou un groupe de travail pour apporter, de façon régulière et adaptée, les réponses sur l'avancée des travaux.</p> <p>Les OS de l'INSEE et du SESSI souhaitent qu'un membre de la DPAEP siège dans ces comités.</p> <p>Les OS ont demandé la communication des comptes-rendus des réunions du COPIL. La Secrétaire Générale n'a pas souhaité s'engager sur ce point.</p> <p>Précision : Dominique LAMIOT, SG des ministères économiques et financiers, répondant à la demande des fédérations, a indiqué que la fusion SESSI-INSEE donnera lieu à une analyse concertée. Une réunion doit se tenir le 9 juillet.</p>
Fusion avec l'INSEE	<p>Au 1^{er} janvier 2009 avec clôture du SESSI en décembre au dernier CTPS.</p>
L'audit	<p>Composé de 3 membres (cf. lettre des deux directeurs généraux). La lettre de mission n'est pas encore finalisée ; elle sera actée par le COPIL et transmise aux OS. La date du COPIL n'est pas encore connue (avant le 3 juillet en tout cas).</p> <p><u>Son rôle</u> : identifier tous les sujets qui se posent même s'ils n'ont pas la compétence nécessaire pour traiter certains d'entre-deux.</p> <p><u>La méthode</u> : l'audit dégrossit les problèmes et l'INSEE expertise.</p> <p><u>Les auditeurs viennent à Caen le 3 juillet</u>, veille du CTPS, pour visiter la DR Basse Normandie et le Centre d'études statistiques. Ils rencontreront les OS.</p> <p><u>La date de remise du rapport</u> : prévue initialement pour la fin septembre (pour rassurer le plus vite possible les agents), elle pourrait être décalée sur décembre, veille du CTPS.</p>
Spécificité des enquêtes menées auprès des syndicats professionnels	<p>Elle est reconnue : les organismes professionnels agréés ont besoin des chiffres du SESSI et d'ailleurs, a-t-elle ajouté, des partenariats existent.</p>
Situation de Montreuil	<p>Il y a trop de doublonnages avec des missions support à Montreuil (??? à préciser) Les possibilités d'accueil à Malakoff sont limitées.</p>
Fonctions support	<p>Dans le cadre de la RGPP qui oblige à la mutualisation des fonctions support, l'INSEE doit expertiser le sort de celles de Montreuil et aussi celles de Caen.</p>
Rattachement du SESSI	<p>La DR de Caen serait maintenue avec ses propres missions. Mais la question du rattachement ou du type de relation entre le centre de Caen et la DR de Basse Normandie n'a pas suscité de réponse pour l'instant.</p>
Etudes sectorielles	<p>Le maintien ou non de la partie sectorielle des études reste à « expertiser »</p>